











Qu'est ce que le Baromètre?

Le Baromètre, est un outil conçu par l'Agence de Promotion des Investissements Prives afin de diffuser les données sur la dynamique de la création d'entreprises en Guinée.

Ainsi, chaque trimestre, il fournira des informations sur les tendances qui contribuent à la croissance économique du pays. Par ailleurs, il permettra de cartographier les perspectives d'évolution de la création des entreprises ainsi que les spécificités relatives au genre, à l'âge, aux formes juridiques et aux secteurs d'activité.

Nous Contacter!

- (+224) 656 31 11 40 || (+224) 656 31 11 14
- info@apip.gov.gn
- 252, rue KA 022 BP : 2024, Boulbinet, Conakry- République de Guinée
- https://apip.gov.gn

APIP-Guinée





Partenaires













CREATION D'ENTREPRISES

L'augmentation de plus de 6 % observée dans la création de nouvelles entreprises au premier trimestre de 2023 démontre le dynamisme de l'entrepreneuriat continuel et l'attrait croissant du climat des affaires en Guinée.

Toutefois, pour conforter cette tendance il est important de mettre en place une stratégie efficace d'appui à la structuration de ces entreprises pour assurer leur pérennité et garantir leur survie.

	1er Trimestre	EVOLUTION
2022	4483	6%
2023	5011	

LOCALISATION DES ENTREPRISES

En dehors de la capitale Conakry, on observe une tendance à la formalisation très positive, dans les villes comme Kankan, Kindia et Boké qui se distinguent par leur dynamisme



Cependant, il est important d'accorder une attention particulière aux zones moins dynamiques telles que Faranah, afin de stimuler la création d'entreprises et de renforcer l'économie locale à travers le renforcement des actions de sensibilisation.

CREATION D'ENTREPRISES PAR GENRE

Le nombre d'entreprises détenues par des femmes est de 29% au premier trimestre 2023, ce qui constitue une légère baisse (2 points) par rapport au premier trimestre de 2022. Cependant, le taux global annuel demeure stable, se situant autour de 29 %. Il est donc essentiel de continuer à encourager les initiatives de soutien à l'entrepreneuriat féminin en Guinée.



LES FORMES JURIDIQUES

L'entreprise individuelle est la forme juridique la plus répandue en Guinée, nous notons une légère augmentation des SARL/SARLU et des Succursales par rapport à l'année 2022. Cette évolution peut être due à divers facteurs tels que les actions de conseils montrent une meilleure perception des risques et des opportunités d'affaires. Ce qui est un bon signe pour l'économie du pays.

Formes Juridiques	T1-22	T1-23
GIE	31	16
IND	2880	3504
SA/SAU	32	28
SARL/SARLU	1367	1397
SAS/SASU	43	45
SCI/SCP	3	4
SUCC	15	17
BR/BL	0	0
TOTAL	4371	5011

GIE: Groupement d'intérêt économique

IND : Entreprise individuelle

SA(U): Société Anonyme (Unipersonnelle)

SARL(U): Société à responsabilité limité (Unipersonnelle)

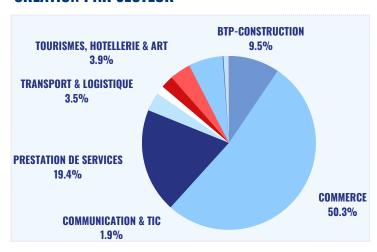
SAS (U) : Société à action simplifié (Unipersonnelle)

SCCC : Succursales

SCI/SCP : Société Civile immobilière / Société Civile Professionnelle

BR/BL : Bureau de Représentation et de Liaison

CREATION PAR SECTEUR



Les entrepreneurs guinéens privilégient encore majoritairement le secteur du commerce, qui demeure en tête du classement des secteurs les plus populaires. Cette préférence peut s'expliquer par la recherche d'une rentabilité plus rapide et des coûts de démarrage moins élevés.

CLASSE D'AGE DES PROMOTEURS



Il est réjouissant de constater que les jeunes entrepreneurs guinéens occupent une position de premier plan dans la création d'entreprises. Les données indiquent que la mentalité entrepreneuriale est en progression parmi les jeunes de moins de 35 ans, ainsi que les adultes actifs âgés de 36 à 45 ans.

Cette tendance pourrait avoir un impact positif sur la réduction du taux de chômage et la stimulation de la croissance économique en Guinée.

ORIGINES DES PROMOTEURS

Au cours du premier trimestre de l'année 2023, les flux d'investissements étrangers en Guinée sont restés constants.
Toutefois, des investisseurs originaires d'Afrique et d'Asie continuent de montrer de l'intérêt pour le pays. Ces investissements ont le potentiel de favoriser la création d'emplois, la création de la richesse, la stimulation de la croissance et l'amélioration de la compétitivité du pays.

